

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Vincent Lévesque Dostie, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Portneuf pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 9 septembre 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	25
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	26
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	27
Situation financière par organismes	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	41
Analyse des charges consolidées	53

RAPPORT

Aux membres du conseil de la Ville de Portneuf

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Portneuf (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Portneuf au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La municipalité n'a pas comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 tel qu'exigé par le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du caractère fondé de l'absence de passif ou nous permettre d'en faire l'évaluation. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements en ce qui concerne les immobilisations corporelles, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les excédents non affectés au 31 décembre 2023 ainsi que les charges afférentes pour l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Portneuf inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacentes d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

LEMIEUX NOLET, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.

Donnacona (Québec), le 9 septembre 2024

1. Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A132669

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	5 175 748	5 190 617	4 832 191
Compensations tenant lieu de taxes	2	27 700	33 768	30 101
Quotes-parts	3			
Transferts	4	470 171	905 708	642 518
Services rendus	5	435 500	467 643	409 043
Imposition de droits	6	312 386	347 742	372 533
Amendes et pénalités	7	12 000	16 298	13 766
Revenus de placements de portefeuille	8	2 603	10 140	5 125
Autres revenus d'intérêts	9	37 769	118 129	77 578
Autres revenus	10	2 777	(76 676)	42 069
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	6 476 654	7 013 369	6 424 924
Charges				
Administration générale	14	932 844	997 552	953 620
Sécurité publique	15	921 656	888 574	832 474
Transport	16	989 766	1 811 368	1 849 135
Hygiène du milieu	17	1 154 700	2 003 278	2 189 507
Santé et bien-être	18	31 000	39 773	42 124
Aménagement, urbanisme et développement	19	202 161	214 177	155 142
Loisirs et culture	20	731 495	851 774	797 542
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	429 343	432 340	428 175
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	5 392 965	7 238 836	7 247 719
Excédent (déficit) de l'exercice	25	1 083 689	(225 467)	(822 795)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		30 199 966	31 022 761
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		30 199 966	31 022 761
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		29 974 499	30 199 966

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	745 275	1 147 417
Débiteurs (note 5)	2	6 171 559	5 842 504
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	178 543	155 883
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	7 095 377	7 145 804
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	520 940	609 554
Revenus reportés (note 11)	12	715 827	761 865
Dette à long terme (note 12)	13	16 144 226	17 360 343
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	189 070	173 533
	16	17 570 063	18 905 295
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(10 474 686)	(11 759 491)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	39 381 763	40 864 410
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	938 308	938 308
Stocks de fournitures	20	68 135	73 290
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	66 974	83 449
	23	40 455 180	41 959 457
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	29 980 494	30 199 966
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	29 974 499	30 199 966
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	5 995	
	27	29 980 494	30 199 966
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 083 689	(225 467)	(822 795)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	34 704)(	531 608)(	564 718)
Produit de cession	3		30 762	1 519
Amortissement	4	84 515	1 890 562	1 887 600
(Gain) perte sur cession	5		92 931	(1 519)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	49 811	1 482 647	1 322 882
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		5 155	(2 497)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		16 475	(19 902)
	13		21 630	(22 399)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		5 995	
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 133 500	1 284 805	477 688
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(11 759 491)	(12 237 179)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(11 759 491)	(12 237 179)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(10 474 686)	(11 759 491)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1		
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3	5 995	
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	5 995	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	5 995	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(225 467)	(822 795)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 890 562	1 887 600
Autres			
▪ Perte cession	3.1	92 931	(1 519)
	4	1 758 026	1 063 286
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(329 055)	183 665
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(73 077)	59 102
Revenus reportés	8	(46 038)	(93 721)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	5 155	(2 497)
Autres actifs non financiers	12	16 475	(19 902)
	13	1 331 486	1 189 933
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(531 608)	(564 718)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	30 762	1 519
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(500 846)	(563 199)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(16 665)	(18 334)
Cession	22		
	23	(16 665)	(18 334)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	61 573	1 023 660
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 286 475)	(1 323 471)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	8 785	10 594
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 216 117)	(289 217)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(402 142)	319 183
Solde déjà établi	31	1 147 417	828 234
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 147 417	828 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	745 275	1 147 417

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville, constituée par le décret 794-2002 daté du 4 juillet 2002, est régie par la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La Ville participe aux partenariats suivants: la Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf et la Régie Portneuvoise de protection incendie.

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable, sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf pour l'exercice est de 4,3597 % (4,4351 % en 2022).

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie Portneuvoise de protection incendie pour l'exercice est de 49,50 % (49,27 % en 2022).

a) Périmètre comptable

s/o

b) Partenariats

s/o

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Portneuf conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements

Les placements temporaires et les placements à long terme sont comptabilisés au coût.

Les placements de portefeuille sont évalués à leur juste valeur marchande.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des fonds - Parcs et terrains de jeux et fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Subventions reportées

Les subventions reçues sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives à la comptabilisation sont rencontrées.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Régie (partenariat) en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Régie comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Pour la Ville, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	20 et 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans

Pour la Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	15 à 40 ans
Véhicules	7 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 25 ans

Pour la Régie Portneuvoise de protection incendie, les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Véhicules	5, 10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 et 10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

F) Revenus

Constatation des revenus

- Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date d'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.
- Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont constatées lors de l'émission des avis de modification aux rôles selon les dates effectives.
- Les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutations sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier chargé de la publication des droits.
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite auxquels participe la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- *Financement à long terme des activités de fonctionnement:*
 - pour la dette à long terme en question: au fur et à mesure du remboursement en capital de la dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la municipalité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la municipalité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de pertes de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

J) Autres éléments

s/o

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu pour effet de modifier les états financiers de la ville quant à ses placements ainsi qu'à ses gains et pertes de réévaluation en découlant. La présentation de la note 25 a également été ajoutée.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Postes des états financiers	2023
Placements de portefeuille	5 995 \$
Excédent accumulé - Gains (pertes) de réévaluation cumulés	5 995 \$

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	727 884	1 093 679
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	17 391	53 738
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	745 275	1 147 417
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	745 275	1 147 417
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	105 934	916 876
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	518 930	359 980
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 059 835	5 097 197
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	357 369	197 479
Organismes municipaux	13	42 602	50 772
Autres			
▪ Autres	14.1	192 823	137 076
	15	6 171 559	5 842 504
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 335 902	4 570 513
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 335 902	4 570 513
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 553 758	2 699 507
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 093 794	2 116 737
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	194 514	127 320
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	217 769	153 633
	27	5 059 835	5 097 197

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les débiteurs du Gouvernement du Québec affectés au remboursement de la dette à long terme échéant de 2024 à 2040 portent intérêts à des taux variant de 1.34 % à 3.0 %.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	178 543	155 883
	35	178 543	155 883
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit opérationnelle autorisée de 1 000 000 \$, au taux préférentiel. Elle dispose également de marges de crédit temporaires totalisant 4 296 148 \$ en lien avec des règlements d'emprunts déjà financés à long terme mais dont le financement temporaire est toujours accessible au 31 décembre 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	148 172	245 763
Salaires et avantages sociaux	42	87 644	124 963
Dépôts et retenues de garantie	43	3 075	3 579
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	45.1	78 813	63 380
▪ Gouvernement du Canada	45.2	16 166	18 759
▪ Organismes municipaux	45.3	3 038	2 960
▪ Int. courus dette long terme	45.4	82 502	88 119
▪ Autres	45.5	101 530	62 031
	46	520 940	609 554

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	48 901	27 550
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Formations	52.1		547
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	566 455	610 000
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ PPASEP	60.1		6 347
▪ Gain reporté relatif aux immos	60.2	70 630	70 630
▪ PAAR	60.3		43 015
▪ Autres	60.4	3 815	3 776
▪ Volet 4	60.5	26 026	
	61	715 827	761 865

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,86	5,13	2024	2042	62	16 001 555	17 247 107
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,78	6,49	2025	2030	68	217 397	196 747
Autres					69		
					70	16 218 952	17 443 854
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(74 726)	(83 511)
					72	16 144 226	17 360 343

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		1 415 719	54 011		1 469 730
2025	74		1 378 132	54 452		1 432 584
2026	75		1 384 666	41 676		1 426 342
2027	76		1 377 204	41 448		1 418 652
2028	77		1 367 899	35 462		1 403 361
2029 et plus	78		9 077 935	18 387		9 096 322
	79		16 001 555	245 436		16 246 991
Intérêts et frais accessoires	80		(28 039)		(28 039)	
	81		16 001 555	217 397		16 218 952

Note

Les versements de capital prévus au cours des cinq prochains exercices ont été établis à partir des tableaux de remboursement prévu en considérant le refinancement des emprunts aux mêmes conditions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	67 261
Régimes de retraite des élus municipaux	89	125
	90	67 386
		94 497
		94 629

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	173 533
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	189 070
Autres	94.1	
	95	189 070
		173 533
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	189 070
Passifs réglés	98	()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	189 070

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie concernent les activités de fermeture et d'après-fermeture du lieu d'enfouissement technique (LET) et sont encadrées par le règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	14 972 196			14 972 196
Eaux usées	103	19 512 222			19 512 222
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	24 023 074	113 595		24 136 669
Autres					
▪ Autres infrastructures	105.1	5 572 528	10 686		5 583 214
▪ Site enfouissement	105.2	3 835			3 835
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	3 263 446	13 101		3 276 547
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	3 032 598	94 857	301 765	2 825 690
Ameublement et équipement de bureau	110	285 612	18 703	460	303 855
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 270 506	16 703	39 988	1 247 221
Terrains	112	900 485			900 485
Autres	113	141 088	1 258		142 346
	114	72 977 590	268 903	342 213	72 904 280
Immobilisations en cours	115	504 320	262 705	31 858	735 167
	116	73 481 910	531 608	374 071	73 639 447

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Infrastructures					
Eau potable	117	4 670 123	351 091		5 021 214
Eaux usées	118	9 476 652	467 188		9 943 840
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	11 831 595	531 239		12 362 834
Autres					
▪ Autres infrastructures	120.1	2 937 400	131 382		3 068 782
▪ Site enfouissement	120.2	53 745	26 913		80 658
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 536 586	61 691		1 598 277
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 032 191	217 013	235 100	1 014 104
Ameublement et équipement de bureau	125	147 510	29 428		176 938
Machinerie, outillage et équipement divers	126	882 864	57 643	15 278	925 229
Autres	127	48 834	16 974		65 808
	128	32 617 500	1 890 562	250 378	34 257 684
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	40 864 410			39 381 763

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	130	244 953			244 953
Amortissement cumulé	131	(26 992)	()	()	(26 992)
Valeur comptable nette	132	217 961			217 961

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	115 764	115 764
Immeubles industriels municipaux	134	784 676	784 676
Autres	135	37 868	37 868
	136	938 308	938 308
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	938 308	938 308

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	33 330	51 323
▪ Assurances	144.2	33 644	32 126
Autres			
▪	145.1		
	146	66 974	83 449

Note**19. Obligations contractuelles**

La Régie s'est engagée d'après différents contrats liés à son exploitation à verser des montants dont une quote-part revient à la Ville de Portneuf.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de collecte et de transport des matières résiduelles et un contrat de collecte et de transport des matières recyclables et organiques. Ces contrats viennent à échéance le 31 décembre 2029. La quote-part prévue de la Ville représente un montant de 336 711 \$.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de collecte et transport des vidanges de fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards échéant le 30 avril 2028. La quote-part prévue de la Ville représente un montant de 66 184 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de transport et traitement des matières organiques et des résidus verts et feuilles mortes échéant le 31 décembre 2025. La quote-part prévue de la Ville représente un montant de 48 701 \$.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de location de contenants pour les matières recyclables et les matières organiques échéant le 31 décembre 2025. La quote-part prévue de la Ville représente un montant de 15 189 \$.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de transport des matières recyclables avec Denis Fortier inc. dont la quote-part de la Ville représente un montant de 16 763 \$ sur la base d'un nombre de voyages estimatifs. Ce contrat vient à échéance le 30 avril 2025.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par un contrat de transport des conteneurs pour les écocentres de Saint-Raymond, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Alban, Saint-Ubalde et Rivière-à-Pierre échéant le 30 avril 2026. La quote-part prévue de la Ville représente un montant de 41 555 \$.

La Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf est liée par d'autres contrats dont la quote-part de la Ville représente un montant de 77 128 \$ pour la prochaine année.

20. Droits contractuels

Dans le cadre du programme de contribution PRIMEAU, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 3 236 417 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 octobre 2025. À la date des états financiers, la somme de 78 933 \$ a été comptabilisée à titre de revenus et un solde de 3 157 484 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Dans le cadre du programme de contribution TECQ 2019-24, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 1 801 617 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 décembre 2024. À la date des états financiers, la somme de 442 459 \$ a été comptabilisée à titre de revenus et un solde de 1 359 158 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Dans le cadre du programme de contribution PRABAM, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 144 611 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 mai 2024. À la date des états financiers, 23 076 \$ a été comptabilisée à titre de revenus et un solde de 121 535 \$ demeure disponible pour des travaux futurs.

Dans le cadre d'une entente de partenariat, La Corporation de mise en valeur du Quai de Portneuf (Marina de Portneuf) s'est engagée à verser une somme de 100 000 \$ pour l'occupation de la marina jusqu'au 31 mars 2026. À la date des états financiers, 60 000 \$ a été comptabilisé à titre de revenus.

21. Passifs éventuels

s/o

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

s/o

B) Auto-assurance

s/o

C) Poursuites

s/o

D) Autres

s/o

22. Actifs éventuels

s/o

23. Redressement aux exercices antérieurs

s/o

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la Ville participe, après élimination des opérations réciproques.

une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la ville est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants auxquels la municipalité est exposée au 31 décembre 2023, par le biais de ses instruments financiers, sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la municipalité à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la municipalité sont liés aux débiteurs (autres que ceux du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada) ainsi qu'aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la municipalité aux risques de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actifs financiers dans l'état de la situation financière.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales est réduit en raison de leur faible importance et de leur diversité. Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est minime du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille

La Régie atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Régie considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers où qu'elle ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie. La municipalité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme. Les créditeurs et charges à payer sont liés aux opérations courantes de la municipalité et ont une échéance de moins d'un an. Les flux de trésorerie liés à la dette à long terme sont indiqués à la note 12.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La municipalité est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La municipalité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la municipalité à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel la ville est exposée est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de la ville à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	4 832 191	5 175 748	5 190 617			5 190 617
Compensations tenant lieu de taxes	2	30 101	27 700	33 768			33 768
Quotes-parts	3					752 113	
Transferts	4	358 170	343 727	405 389		142 460	547 848
Services rendus	5	182 261	136 999	182 434		285 210	467 643
Imposition de droits	6	372 533	312 386	347 742			347 742
Amendes et pénalités	7	13 766	12 000	16 298			16 298
Revenus de placements de portefeuille	8					10 140	10 140
Autres revenus d'intérêts	9	77 053	37 500	115 987		2 142	118 129
Autres revenus	10	8 419		(91 594)		14 918	(76 676)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	5 874 494	6 046 060	6 200 641		1 206 983	6 655 509
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	148 257		334 579		23 278	357 860
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	4 652					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	152 909		334 579		23 278	357 860
	22	6 027 403	6 046 060	6 535 220		1 230 261	7 013 369
Charges							
Administration générale	23	904 982	932 844	945 064	52 488		997 552
Sécurité publique	24	775 561	784 026	781 030	1 061	500 673	888 574
Transport	25	1 126 157	989 766	1 101 476	709 892		1 811 368
Hygiène du milieu	26	1 040 236	845 079	818 882	833 146	709 173	2 003 278
Santé et bien-être	27	42 124	31 000	39 773			39 773
Aménagement, urbanisme et développement	28	155 142	202 161	214 177			214 177
Loisirs et culture	29	643 540	731 495	697 369	154 405		851 774
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	410 111	412 219	413 357		18 983	432 340
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 759 825		1 750 992 (	1 750 992)		
	34	6 857 678	4 928 590	6 762 120		1 228 829	7 238 836
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(830 275)	1 117 470	(226 900)		1 432	(225 467)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(830 275)	1 117 470	(226 900)	1 432	(225 467)
Moins : revenus d'investissement	2	(152 909)	()	(334 579)	(23 278)	(357 860)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(983 184)	1 117 470	(561 479)	(21 846)	(583 327)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	1 759 825		1 750 992	139 570	1 890 562
Produit de cession	5			18 295	12 467	30 762
(Gain) perte sur cession	6			101 615	(8 684)	92 931
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 759 825		1 870 902	143 353	2 014 255
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	127 053				
Remboursement de la dette à long terme	17	(915 733)	(965 002)	(964 640)	(75 975)	(1 040 615)
	18	(788 680)	(965 002)	(964 640)	(75 975)	(1 040 615)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(67 381)	(3 000)	(5 901)	(40 738)	(34 837)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	85 000	(12 000)	15 000	29 297	44 297
Réserves financières et fonds réservés	22	54 741	101 168	(99 889)		(99 889)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				535	535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	72 360	92 168	(78 988)	(10 906)	(89 894)
	26	1 043 505	(872 834)	827 274	56 472	883 746
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	60 321	244 636	265 795	34 626	300 419

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	152 909	334 579	23 278	357 860
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	2 332)(	23 076)(	569)(	23 645)
Sécurité publique	3 (	14 450)(	40 339)(	45 428)(	85 767)
Transport	4 (	141 344)(	177 831)(	)	177 831)
Hygiène du milieu	5 (	81 272)(	60 200)(	90 859)(	151 059)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	94 253)(	)	)	)
Loisirs et culture	8 (	13 291)(	93 306)(	)	93 306)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	346 942)(	394 752)(	136 856)(	531 608)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	)	)	)	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	)	)	)	)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	855 931		61 573	61 573
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	67 381	(5 901)	40 738	34 837
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	14 207		8 316	8 316
Réserves financières et fonds réservés	18	76 729	2 093		2 093
	19	158 317	(3 808)	49 054	45 246
	20	667 306	(398 560)	(26 229)	(424 789)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	820 215	(63 981)	(2 951)	(66 929)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	Administration municipale	Administration municipale	2023	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	932 625		594 757	150 519		745 275
Débiteurs (note 5)	2	5 678 023		5 943 427	228 132		6 171 559
Prêts (note 6)	3						
Placements de portefeuille (note 7)	4				178 543		178 543
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	570 500		570 500			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7						
	8	7 181 148		7 108 684	557 194		7 095 377
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10						
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	461 847		382 306	138 633		520 940
Revenus reportés (note 11)	12	686 912		619 171	26 026		715 827
Dette à long terme (note 12)	13	16 814 809		15 612 128	532 097		16 144 226
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14						
Autres passifs (note 14)	15				189 070		189 070
	16	17 963 568		16 613 605	885 826		17 570 063
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(10 782 420)		(9 504 921)	(328 632)		(10 474 686)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	39 442 076		37 965 925	1 436 506		39 381 763
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	938 308		938 308			938 308
Stocks de fournitures	20	73 290		62 447	5 688		68 135
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	75 526		58 129	8 845		66 974
	23	40 529 200		39 024 809	1 451 039		40 455 180
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	549 953		815 757	160 092		975 849
Excédent de fonctionnement affecté	25	88 894		73 894	39 762		113 656
Réserves financières et fonds réservés	26	220 499		318 295	15 857		334 152
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	730 301) (		698 245) (	) (		698 245)
Financement des investissements en cours	28	145 682		81 701	(2 953)		78 748
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	29 472 053		28 928 486	903 654		29 170 339
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				5 995		5 995
	31	29 746 780		29 519 888	1 122 407		29 980 494
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 436 865	1 335 281	1 752 908	1 708 117
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	281 445	291 425	360 363	376 191
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 748 767	1 956 036	2 492 054	2 639 837
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	360 971	411 381	429 219	404 924
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	50 000	1 976	3 121	23 251
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	974 944	923 165	168 421	170 983
Transferts	15			417	914
Autres	16	71 500	83 561	133 468	35 794
Autres					
Transferts	17				
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 750 992	1 890 562	1 887 600
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21.1	4 098	8 303	8 303	108
	22	4 928 590	6 762 120	7 238 836	7 247 719

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	975 849	662 369
Excédent de fonctionnement affecté	2	113 656	190 037
Réserves financières et fonds réservés	3	334 152	225 641
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	698 245)(	730 301)
Financement des investissements en cours	5	78 748	145 682
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	29 170 339	29 706 538
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	5 995	
	8	29 980 494	30 199 966
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	815 757	549 953
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	160 092	112 416
	11	975 849	662 369
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Sinistres, carte urbaine, etc.	12.1	50 000	50 000
▪ Pompes	12.2	10 256	10 256
▪ Remb. dette	12.3	13 638	13 638
▪ Investissement immobilisations	12.4		15 000
	13	73 894	88 894
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RRGMR - Portneuf	14.1	39 762	101 143
	15	39 762	101 143
	16	113 656	190 037

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Régl. 069 - Vidange des bassins	17.1	37 419	18 743
▪ Régl. 263 - Marina	17.2	57 907	40 000
	18	95 326	58 743
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ Remb. soldes résiduels emprunt	19.1	15 857	5 142
	20	15 857	5 142
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	88 580	37 412
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	97 189	97 189
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	37 200	27 155
Autres			
▪	30.1		
	31	222 969	161 756
	32	334 152	225 641

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	()	()
	39	()	()
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40	()	()
Assainissement des sites contaminés	41	()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43	()	()
Autres			
▪	44.1	()	()
	45	()	()
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	46	()	()
Utilisation du fonds de roulement	47	()	()
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	48	()	()
Utilisation du fonds de roulement	49	()	()
Autres			
▪	50.1	()	()
	51	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	52	()	()
Mesure relative à la COVID-19	53	()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	54	()	535)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55	()	()
Autres			
▪ Autre financement	56.1	(356 100)	(374 200)
▪ Autre fin - ent routes + inté	56.2	(342 145)	(356 101)
	57	(698 245)	(730 836)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	58		535
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61		
Autres			
▪	62.1		
	63		535
	64	(698 245)	(730 301)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	154 231	175 418
Investissements à financer	66 (	75 483)(	29 736)
	67	78 748	145 682
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	39 381 763	40 864 410
Propriétés destinées à la revente	69	938 308	938 308
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	40 320 071	41 802 718
Ajustements aux éléments d'actif	74	(70 630)	(70 630)
	75	40 249 441	41 732 088
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (	16 144 226)(	17 360 343)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	74 726)(	83 511)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	4 335 902	4 570 513
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		535
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	803 948	847 256
	81 (	11 079 102)(	12 025 550)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)(	)
	83 (	11 079 102)(	12 025 550)
	84	29 170 339	29 706 538

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 (	)(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 (	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	% %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 3

Description des régimes et autres renseignements

La Ville offre à l'ensemble de ses employés permanents un fonds de pension REER individuel ou un régime de retraite simplifié. En vertu de ces régimes, la Ville s'engage à verser 6,5 % du salaire de l'employé.

Concernant le REER de la Régie, le taux de cotisation des employés et de l'employeur se situe entre 6 % et 8 %.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	67 261	94 497
Autres régimes	115		
	116	67 261	94 497

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	7

Description du régime

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	35	39
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	125	132
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	125	132
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	3 307 746	3 307 746	3 005 404
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	738 923	738 923	796 305
Activités de fonctionnement	3	10 150	10 150	10 045
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	4 056 819	4 056 819	3 811 754
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	224 497	224 497	269 762
Égout	13	156 552	156 552	131 715
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	340 979	340 979	326 107
Autres				
▪	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	17 323	17 323	18 076
Service de la dette	18	313 196	313 196	175 025
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	81 251	81 251	99 752
Activités d'investissement	21			
	22	1 133 798	1 133 798	1 020 437
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 133 798	1 133 798	1 020 437
	27	5 190 617	5 190 617	4 832 191

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
	Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		
	Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
	Compensations pour les terres publiques	30		
	Immeubles des réseaux			
	Santé et services sociaux	31	9 864	9 864
	Cégeps et universités	32		8 736
	Écoles primaires et secondaires	33	20 067	20 067
	Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		17 878
		35	29 931	29 931
				26 614
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
	Taxes sur la valeur foncière	36	2 952	2 952
	Taxes sur une autre base			2 784
	Taxes, compensations et tarification	37	885	885
	Taxes d'affaires	38		703
		39	3 837	3 837
				3 487
ORGANISMES MUNICIPAUX				
	Taxes sur la valeur foncière	40		
	Taxes sur une autre base			
	Taxes, compensations et tarification	41		
		42		
AUTRES				
	Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
	Autres	44		
		45		
		46	33 768	33 768
				30 101

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		770	1 559
Sécurité civile	50			
Autres	51			3 615
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	223 870	223 870	184 150
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			1 495
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	41 215	41 215	81 397
Traitement des eaux usées	64	28 575	28 575	31 248
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		42 078	37 536
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2023		2023	2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			14 536
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	59 061	59 061	26
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81			
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	352 721	395 569	355 562

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	23 076	23 076	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	54 789	63 542	
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	120 674	120 674	
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	53 376	53 376	77 299
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			4 890
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108		14 528	22 818
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	113		
	Sécurité du revenu	114		
	Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	116		66 068
	Rénovation urbaine	117		
	Promotion et développement économique	118		
	Autres	119		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	120	56 684	56 684
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	121		
	Autres	122	25 980	25 980
	Réseau d'électricité	123		
		124	334 579	357 860
				171 075

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		99 611	74 242
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	52 668	52 668	41 639
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	52 668	152 279	115 881
TOTAL DES TRANSFERTS	136	739 968	905 708	642 518

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	137		
	Évaluation	138		
	Autres	139		
		140		
Sécurité publique				
	Police	141		
	Sécurité incendie	142	8 655	114 537
	Sécurité civile	143		62 937
	Autres	144		
		145	8 655	114 537
				62 937
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	146		
	Enlèvement de la neige	147		
	Autres	148		
	Transport collectif	149		
	Autres	150		
		151		
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
	Réseau de distribution de l'eau potable	153		
	Traitement des eaux usées	154		
	Réseaux d'égout	155		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	156	674	560
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	157	177	
	Tri et conditionnement	158		
	Autres	159		
	Autres	160	20 888	14 670
	Cours d'eau	161		
	Protection de l'environnement	162		
	Autres	163		
		164	21 739	15 230

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	8 655	136 276	78 167

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	179		
	Évaluation	180		
	Autres	181	35 529	29 811
		182	35 529	29 811
Sécurité publique				
	Police	183		
	Sécurité incendie	184		
	Sécurité civile	185		
	Autres	186		
		187		
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	188	8 541	12 241
	Enlèvement de la neige	189		
	Autres	190		
	Transport collectif			
	Transport en commun			
	Transport régulier	191		
	Transport adapté	192		
	Transport scolaire	193		
	Autres	194		
	Autres	195		
		196	8 541	12 241
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197		
	Réseau de distribution de l'eau potable	198	3 761	20 805
	Traitement des eaux usées	199		
	Réseaux d'égout	200		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	201	97 890	107 429
	Matières recyclables	202	59 698	53 564
	Autres	203		
	Cours d'eau	204		
	Protection de l'environnement	205		
	Autres	206		
		207	3 761	181 798

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	208		
	Sécurité du revenu	209		
	Autres	210		
		211		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	212		
	Rénovation urbaine	213		
	Promotion et développement économique	214		
	Autres	215	6 000	5 095
		216	6 000	5 095
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	217	119 948	101 931
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	218		
	Autres	219		
		220	119 948	101 931
Réseau d'électricité				
		221		
		222	173 779	330 876
TOTAL DES SERVICES RENDUS				
		223	182 434	409 043

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	24 919	24 919	22 316
Droits de mutation immobilière	225	137 779	137 779	170 367
Droits sur les carrières et sablières	226	185 044	185 044	179 850
Autres	227			
	228	347 742	347 742	372 533
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	16 298	16 298	13 766
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		10 140	5 125
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	115 987	118 129	77 578
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	(101 615)	(92 931)	1 519
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(2 632)	(1 062)
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	10 021	18 887	41 612
	242	(91 594)	(76 676)	42 069
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	126 120		126 120	122 423
Greffé et application de la loi	2	126 620		126 620	127 893
Gestion financière et administrative	3	545 412	52 488	597 900	544 508
Évaluation	4	72 649		72 649	70 013
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪ Publications et quote-part MRC	6.1	74 263		74 263	88 783
	7	945 064	52 488	997 552	953 620
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	341 887		341 887	321 407
Sécurité incendie	9	432 189	1 061	433 250	503 123
Sécurité civile	10	3 427		3 427	4 481
Autres	11	3 527		3 527	3 463
	12	781 030	1 061	888 574	832 474
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	617 714	653 415	1 271 129	1 314 729
Enlèvement de la neige	14	430 707	56 477	487 184	477 206
Éclairage des rues	15	42 758		42 758	47 267
Circulation et stationnement	16				
Transport collectif					
Transport en commun	17	10 297		10 297	9 933
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	1 101 476	709 892	1 811 368	1 849 135

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	37 052	6 897	43 949	43 949	105 320
Réseau de distribution de l'eau potable	23	219 426	361 349	580 775	580 775	517 930
Traitement des eaux usées	24	153 016	156 665	309 681	309 681	275 789
Réseaux d'égout	25	40 845	308 235	349 080	349 080	639 674
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	213 152		213 152	251 670	227 250
Élimination	27				109 902	99 958
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	140 932		140 932	195 395	187 378
Tri et conditionnement	29				16 374	6 847
Matières organiques						
Collecte et transport	30				46 993	42 157
Traitement	31				28 428	26 052
Matériaux secs	32				52 687	46 991
Autres	33				3 663	1 790
Plan de gestion	34	6 029		6 029	6 029	5 881
Autres	35					
Cours d'eau	36	5 331		5 331	5 331	3 713
Protection de l'environnement	37	3 099		3 099	3 099	2 295
Autres	38				222	482
	39	818 882	833 146	1 652 028	2 003 278	2 189 507
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	25 484		25 484	25 484	32 598
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	14 289		14 289	14 289	9 526
	43	39 773		39 773	39 773	42 124

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	161 983	161 983	161 983	99 858
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	27 171	27 171	27 171	28 620
Tourisme	48				
Autres	49				
Autres	50	25 023	25 023	25 023	26 664
	51	214 177	214 177	214 177	155 142
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	199 805	199 805	199 805	140 871
Patinoires intérieures et extérieures	53	19 704	19 704	19 704	16 132
Piscines, plages et ports de plaisance	54	52 626	52 626	52 626	58 680
Parcs et terrains de jeux	55	211 696	154 405	366 101	391 153
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57	69 857	69 857	69 857	75 855
Autres	58	46 102	46 102	46 102	37 137
	59	599 790	154 405	754 195	719 828
Activités culturelles					
Centres communautaires	60	21 210	21 210	21 210	18 870
Bibliothèques	61	41 035	41 035	41 035	36 775
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63	26 682	26 682	26 682	11 667
Autres	64	8 652	8 652	8 652	10 402
	65	97 579	97 579	97 579	77 714
	66	697 369	154 405	851 774	797 542

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	374 408		374 408	391 280	368 478
Autres frais	69	36 973		36 973	37 939	36 446
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70					
Autres	71	1 976		1 976	3 121	23 251
	72	413 357		413 357	432 340	428 175
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	1 750 992 (	1 750 992)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	650	650	50 789
Usines de traitement de l'eau potable	2			86 991
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	59 291	59 291	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		142 120	18 837
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			94 256
Autres infrastructures	11		28 856	27 171
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	166 711	169 170	86 803
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		94 857	133 334
Ameublement et équipement de bureau	18	17 920	18 703	12 177
Machinerie, outillage et équipement divers	19		16 703	54 360
Terrains	20			
Autres	21	150 180	1 258	
	22	394 752	531 608	564 718

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	650	650	50 789
Usines de traitement de l'eau potable	2			86 991
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	59 291	59 291	
Autres infrastructures	5		170 976	140 264
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	334 811	300 691	286 674
	12	394 752	531 608	564 718

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	20 146			20 146
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 900 397		677 815	2 222 582
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	9 952 798	61 573	374 049	9 640 322
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	12 873 341	61 573	1 051 864	11 883 050
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 570 513		234 611	4 335 902
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 570 513		234 611	4 335 902
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 570 513		234 611	4 335 902
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 570 513		234 611	4 335 902
	19	17 443 854	61 573	1 286 475	16 218 952
Dette en cours de refinancement	20 ()				
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	17 443 854	61 573	1 286 475	16 218 952

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	15 612 128
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	13 638
Débiteurs	8	4 335 902
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 262 588
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	11 262 588
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	11 262 588
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	11 262 588
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	72 649	72 649	70 013
Évaluation	2	31 992	31 992	34 505
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	396 297	1 216	326
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	10 297	10 297	9 933
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	359 663		
Cours d'eau	13	5 331	5 331	3 713
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	4 665	4 665	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	18 370	18 370	19 886
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	17 978	17 978	24 899
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	5 923	5 923	7 708
Réseau d'électricité	24			
	25	923 165	168 421	170 983

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	394 752	346 942
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	394 752	346 942

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	7,00	35,00	12 238,00	502 615	119 464	622 079
Professionnels	2						
Cols blancs	3	6,00	32,50	12 185,00	296 853	61 559	358 412
Cols bleus	4	11,00	40,00	17 361,00	449 087	101 790	550 877
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	24,00		41 784,00	1 248 555	282 813	1 531 368
Élus	9	7,00			86 726	8 612	95 338
	10	31,00			1 335 281	291 425	1 626 706

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	41 215				41 215
Traitement des eaux usées	4	28 575				28 575
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	342 679	53 076	266 363	8 060	670 178
	7	412 469	53 076	266 363	8 060	739 968

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	7 216	10 634
	4	7 216	10 634
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	5 435	6 112
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	5 435	6 112
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	192 453	180 908
Enlèvement de la neige	11	16 132	14 141
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	1 512	1 700
	15	210 097	196 749
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	111 956	126 347
Traitement des eaux usées	18	226	260
Réseaux d'égout	19	51 158	50 592
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	163 340	177 199
Santé et bien-être			
Logement social	27	26 435	18 216
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	26 435	18 216
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		8
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		8
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	834	1 193
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	834	1 193
Réseau d'électricité	40		
	41	413 357	410 111

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mario Alain	1.1	Maire	19 243	9 622	8 308	4 154
Jean Monfet	1.2	Conseiller	6 415	3 208		
Marc Rivard	1.3	Conseiller	6 540	3 208		
Gérard Gilbert	1.4	Conseiller	6 415	3 208		
Joëlle Genois	1.5	Conseiller	6 415	3 208	2 202	1 101
Gilles Bédard	1.6	Conseiller	6 415	3 208		
Diane Godin	1.7	Conseiller	6 415	3 208		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 300 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

3 141 498 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

34 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

35 ☐ ☐

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 127 320 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 108 317 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

 Systèmes de sécurité

46 30 909 \$

 Chaussées pavées - entretien préventif

47 \$

 Chaussées pavées - entretien palliatif

48 53 163 \$

 Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \$

 Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 29 672 \$

 Systèmes de drainage

51 8 654 \$

 Abords de routes

52 1 236 \$

 Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 123 634 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 231 951 \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 2024-02-022

b) Date d'adoption de la résolution

58 2024-02-14

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 59 ☒ ☐
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2020-09-163
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-09-14
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 419
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?
- 72 ☒ ☐

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☐☒

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 ☐☒

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 ☐☒

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 ☐☒

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 ☐☐

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-09-09

Nom du signataire : Vincent Lévesque Dostie

Fonction du signataire : Directeur général et greffier-trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-09-23

Date et heure de la dernière modification : 2024-09-23 16:17

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	5 874 494	6 046 060	6 200 641	1 206 983	6 655 509
Investissement	2	152 909		334 579	23 278	357 860
	3	6 027 403	6 046 060	6 535 220	1 230 261	7 013 369
Charges	4	6 857 678	4 928 590	6 762 120	1 228 829	7 238 836
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(830 275)	1 117 470	(226 900)	1 432	(225 467)
Moins : revenus d'investissement	6 (	152 909)(	) (	334 579)(	23 278)(	357 860)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(983 184)	1 117 470	(561 479)	(21 846)	(583 327)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 759 825		1 750 992	139 570	1 890 562
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	127 053				
Remboursement de la dette à long terme	10 (	915 733)(	965 002)(	964 640)(	75 975)(	1 040 615)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	67 381)(	(3 000))(	(5 901))(	40 738)(	34 837)
Excédent (déficit) accumulé	12	139 741	89 168	(84 889)	29 832	(55 057)
Autres éléments de conciliation	13			119 910	3 783	123 693
	14	1 043 505	(872 834)	827 274	56 472	883 746
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	60 321	244 636	265 795	34 626	300 419

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	932 625	594 757	1 147 417
Débiteurs	2	5 678 023	5 943 427	5 842 504
Placements de portefeuille	3			178 543
Autres	4	570 500	570 500	155 883
	5	7 181 148	7 108 684	7 095 377
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	16 814 809	15 612 128	17 360 343
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	1 148 759	1 001 477	1 544 952
	10	17 963 568	16 613 605	18 905 295
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(10 782 420)	(9 504 921)	(11 759 491)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	39 442 076	37 965 925	40 864 410
Autres	13	1 087 124	1 058 884	1 095 047
	14	40 529 200	39 024 809	41 959 457
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	549 953	815 757	662 369
Excédent de fonctionnement affecté	16	88 894	73 894	190 037
Réserves financières et fonds réservés	17	220 499	318 295	225 641
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	730 301)(	698 245)(	730 301)
Financement des investissements en cours	19	145 682	81 701	145 682
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	29 472 053	28 928 486	29 706 538
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			5 995
	22	29 746 780	29 519 888	30 199 966

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Sinistres, carte urbaine, etc.	1.1	50 000	50 000
▪ Pompes	1.2	10 256	10 256
▪ Remb. dette	1.3	13 638	13 638
▪ Investissement immobilisations	1.4		15 000
	2	73 894	88 894
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	39 762	101 143
	4	113 656	190 037
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Règl. 069 - Vidange des bassins	5.1	37 419	18 743
▪ Règl. 263 - Marina	5.2	57 907	40 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6	15 857	5 142
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	88 580	37 412
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	97 189	97 189
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	37 200	27 155
Autres			
▪	14.1		
	15	334 152	225 641
	16	447 808	415 678

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	11 262 588
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	11 262 588

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023 Total consolidé	2022 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	20 146	20 146
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	9 640 322	9 952 798
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	2 222 582	2 900 397
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 335 902	4 570 513
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	16 218 952	17 443 854

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022 Administration municipale	Budget 2023 Administration municipale	Réalizations 2023 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	4 832 191	5 175 748	5 190 617	5 190 617
Compensations tenant lieu de taxes	13	30 101	27 700	33 768	33 768
Quotes-parts	14				
Transferts	15	358 170	343 727	405 389	547 848
Services rendus	16	182 261	136 999	182 434	467 643
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	386 299	324 386	364 040	374 180
Autres	18	85 472	37 500	24 393	41 453
	19	5 874 494	6 046 060	6 200 641	6 655 509
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	148 257		334 579	357 860
Autres	23	4 652			
	24	152 909		334 579	357 860
	25	6 027 403	6 046 060	6 535 220	7 013 369

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	945 064	52 488	997 552	997 552	953 620
Sécurité publique						
Police	2	341 887		341 887	341 887	321 407
Sécurité incendie	3	432 189	1 061	433 250	539 733	503 123
Autres	4	6 954		6 954	6 954	7 944
Transport						
Réseau routier	5	1 091 179	709 892	1 801 071	1 801 071	1 839 202
Transport collectif	6	10 297		10 297	10 297	9 933
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	450 339	833 146	1 283 485	1 283 485	1 538 713
Matières résiduelles	9	360 113		360 113	711 141	644 304
Autres	10	8 430		8 430	8 652	6 490
Santé et bien-être	11	39 773		39 773	39 773	42 124
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	161 983		161 983	161 983	99 858
Promotion et développement économique	13	27 171		27 171	27 171	28 620
Autres	14	25 023		25 023	25 023	26 664
Loisirs et culture	15	697 369	154 405	851 774	851 774	797 542
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	413 357		413 357	432 340	428 175
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	5 011 128	1 750 992	6 762 120	7 238 836	7 247 719
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 750 992 (	1 750 992)			
	21	6 762 120		6 762 120	7 238 836	7 247 719

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022		Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	152 909	334 579	23 278	357 860
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	346 942)(	394 752)(	136 856)(	531 608)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)(	)(	)(	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	855 931		61 573	61 573
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	67 381	(5 901)	40 738	34 837
Excédent accumulé	6	90 936	2 093	8 316	10 409
	7	667 306	(398 560)	(26 229)	(424 789)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	820 215	(63 981)	(2 951)	(66 929)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14